

N° 64

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

14 février 2019

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la décision (UE, EURATOM) 2018/994 du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant l'acte portant **élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct**, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976*

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : 1355, 1462 et T.A. 212.

Sénat : 227, 297 et 298 (2018-2019).

Article unique

Est autorisée l'approbation de la décision (UE, Euratom) 2018/994 du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant l'acte portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 14 février 2019.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 1355 (AN – 15^e législature).